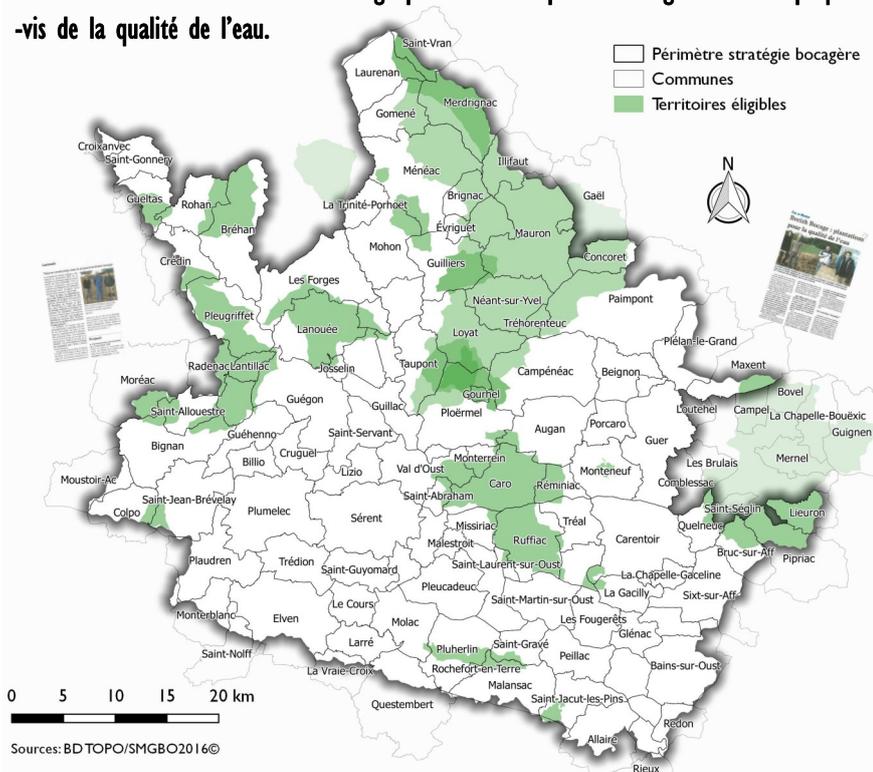


Dans cette 25^{ème} édition :

1ère campagne de plantation Breizh bocage	Page 1
Inventaire des zones humides	Page 2
Les travaux de restauration du Ninian et de ses affluents	Page 3
Zoom sur les trophées " zéro phyto" 2017	Page 4
Focus sur les précipitations	Page 4
Agenda	Page 4

1ère campagne de plantation pour le second programme Breizh bocage

Pour bénéficier de plantations, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) proposent aux agriculteurs situés en secteurs prioritaires (carte ci-après) ou signataires d'une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC), un diagnostic-actions. Cette démarche permet à la fois de réaliser un état des lieux du bocage présent sur le parcellaire agricole et de proposer un schéma de plantation cohérent et fonctionnel vis-à-vis de la qualité de l'eau.



Quelques chiffres sur les travaux

Pour cette campagne de plantations 2016-2017, 12 agriculteurs vont bénéficier d'aménagements anti-érosifs. Ces derniers sont répartis sur 11 communes du territoire (Loyat, Saint Léry, Concoret, Tréhorenteuc, Mauron, Lanouée, Cruguel, Billio, Pluverlin, Saint Jacut les Pins, Allaire).

Depuis septembre 2016, 5 549 ml de talus ont été réalisés et ensemencés. De plus, un travail du sol a été effectué sur 1 511 ml pour les haies à plat.

En ce début d'année 2017, 7 056 ml d'aménagements vont être plantés avec 4 700 plants forestiers d'essences locales.

Les entreprises retenues

Nature et Paysage de Bédée (35): Sous solage pour les haies à plat et ensemencement des talus. Talutage sous traité à Lorandel TP de Bédée (35).

Ocre de Mohon (56): Prestation de plantation (mise en place du plant, paillage individuelle, protection chevreuil) et dégagement des pieds la première année.



Les financements

FEADER, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseil Départemental 56, SMGBO

Une participation financière de l'ordre de 1€/ml est demandée aux agriculteurs (tous types d'aménagements)



Vos référents bocage sur le territoire

Benjamin Bournigal: benjamin.bournigal@grandbassinloust.fr

Marie Dugué: marie.dugue@grandbassinloust.fr

2 février 2017
Journée mondiale
des zones humides

Inventaire des zones humides : où en sommes nous ?

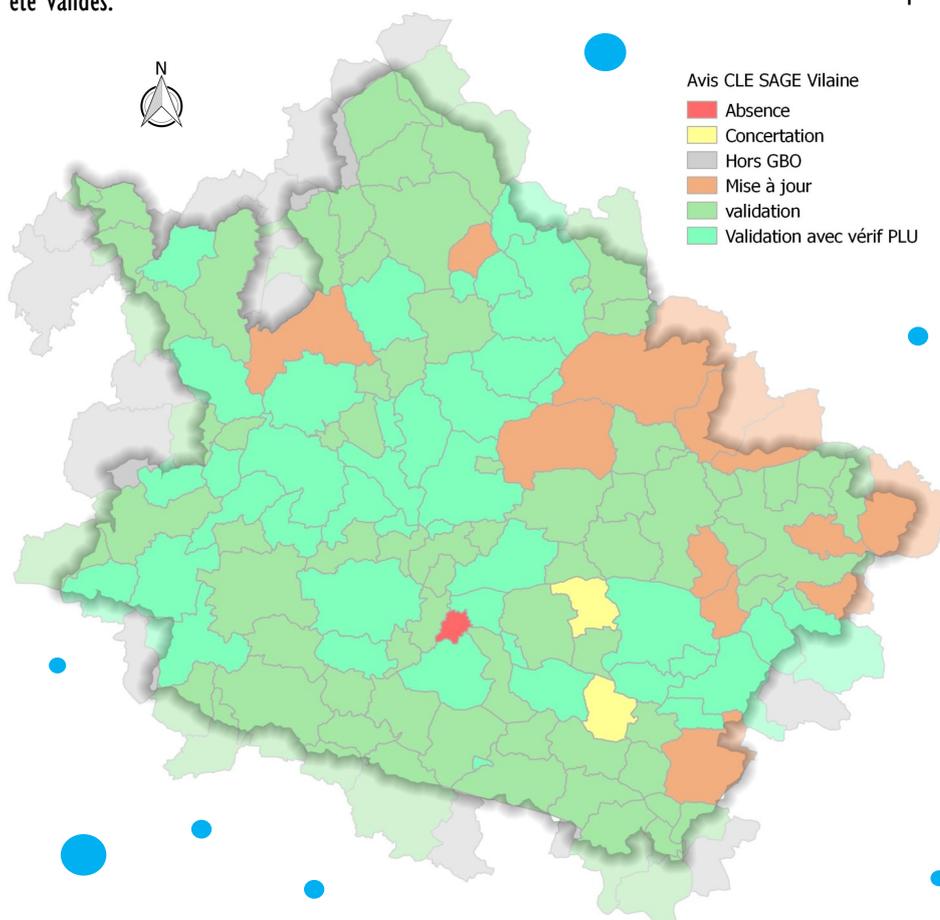
Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Vilaine prévoyait dès 2003 la réalisation d'inventaires des zones humides dans les communes afin de les annexer aux documents d'urbanisme. Sur le territoire du Grand Bassin de l'Oust, la quasi-totalité des communes dispose d'un inventaire de ces zones humides. Toutefois, à l'échelle du SAGE Vilaine, il est apparu une certaine hétérogénéité dans les données.

Le SAGE Vilaine, révisé en 2015, réaffirme l'importance des zones humides et préconise une homogénéisation des données à l'échelle du bassin de la Vilaine. C'est ainsi qu'en 2016, un travail d'évaluation de la qualité des inventaires a été mené sous l'égide de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

A l'échelle du bassin de la Vilaine, les inventaires réalisés sur la branche Oust sont ceux qui répondent le mieux aux critères demandés par la CLE puisqu'une grande partie des inventaires ont été validés.

Sur les **128 communes** du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust :

- ✓ **72 inventaires** ont été **validés** par la CLE
- ✓ **41 inventaires** validés avec **préconisation** de vérification lors de la révision du document d'urbanisme (cela concerne les inventaires réalisés en 2006 et 2007 avant l'évolution de la réglementation)
- ✓ **2 inventaires** pour lesquels la **concertation est en cours**
- ✓ **12 inventaires** qui nécessitent une **mise à jour complète**
- ✓ **1 commune** qui n'a pas transmis ces données à la CLE



Les zones humides, à quoi ça sert ?

Les zones humides remplissent de nombreuses fonctions gratuites qui leur donnent une valeur économique et sociale.

- ✓ **Fonctions d'épuration**: rôle de filtre, contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau
- ✓ **Fonctions d'éponge**: régulation naturelle des inondations, soutien des étiages, ralentissement du ruissellement
- ✓ **Support de biodiversité**: Zone de refuge, lieux de reproduction, Zone d'alimentation,...
- ✓ **Support d'activités touristiques et récréatives**
- ✓ **Patrimoine paysager et culturel**
- ✓ **Production de ressources naturelles**: productions agricoles, sylvicoles, piscicoles,...

Les zones humides travaillent pour nous !

Pour les communes dont la mise à jour complète doit être effectuée, un financement par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne est possible dans le cadre des contrats de bassins versants portés par le SMGBO à condition que l'inventaire soit effectué avant fin 2018.

Les travaux de restauration de la rivière du Ninian et de ses affluents

Depuis septembre 2015, la rivière du Ninian ainsi que certains de ses affluents sont en cours de restauration par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust. Ces travaux ont pour objectifs d'atteindre le bon état écologique du cours d'eau.

Pourquoi des travaux ?

L'objectif de ces travaux est de restaurer les habitats et les zones de frayères de la faune aquatique. Une part des travaux est également consacrée au rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire du cours d'eau. Les poissons et autres espèces animales ainsi que les sédiments (vases, graviers) ne doivent pas subir de blocage important dans la rivière. Tous les cours d'eau ou parties de cours d'eau doivent être rendus accessibles.

L'ensemble des interventions prévues contribuent également à retrouver des propriétés d'auto-épuration naturelles du cours d'eau en accentuant le brassage de l'eau, facteur d'une *eau de bonne qualité*.

Quels résultats ?



Depuis 2015, 3 seuils ont été supprimés, 2 buses ont été changées et 4 rampes en enrochement ont été réalisées.

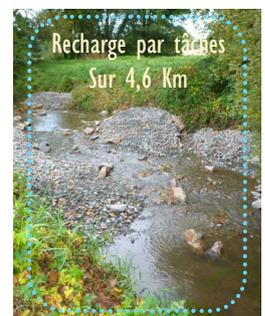
Des travaux de foresterie ont également été réalisés sur le cours d'eau : 18 km de berges ont ainsi été restaurés, 62 arbres en travers enlevés et 62 peupliers abattus.

Le lit du cours d'eau a été travaillé sur près de 9km (création d'épis, recharge,...).



Les travaux se poursuivront en 2017 sur les cours d'eau du Léverin et ses affluents sur les communes de Ménéac, Taupont et Evriguet.

Deux ouvrages sont également en étude pour rétablir la continuité écologique et sédimentaire :
Le moulin de Bezon à Ploërmel et l'Étang de Château Trô à Guilliers.



Des visites de terrain pour présenter les travaux

Le 29 novembre 2016 matin, une visite des travaux a été organisée avec les financeurs et les services de la police de l'eau du Morbihan.

Le 10 décembre 2016, les élus locaux se sont déplacés en minibus afin de découvrir l'ensemble des travaux réalisés sur la rivière du Ninian depuis 2015. Une visite qui s'est déroulée sous le soleil et sans se mouiller les bottes, exceptionnel à cette époque de l'année !!



Zoom sur les trophées "zéro phyto" 2017

La 18ème édition du carrefour de la gestion locale de l'eau s'est tenu les 25 et 26 janvier derniers. A cette occasion, les initiatives les plus avancées en matière de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires ont été récompensées.

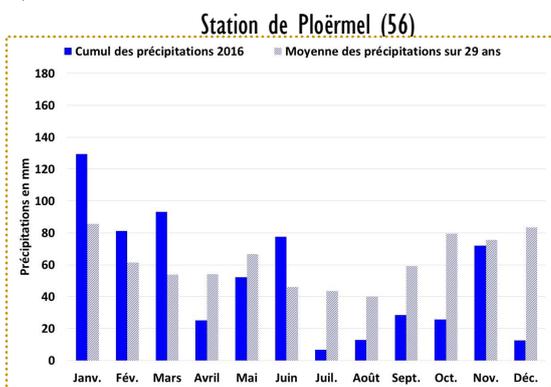
✓ Depuis 2009, le Conseil Régional de Bretagne (CRB) récompense les collectivités bretonnes qui n'utilisent plus de produit phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts.

Cette année, deux prix étaient décernés, le premier pour les nouvelles communes en zéro phyto pour lequel trois communes du syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust ont été récompensées: *Lizio, Redon, Laurenan*.

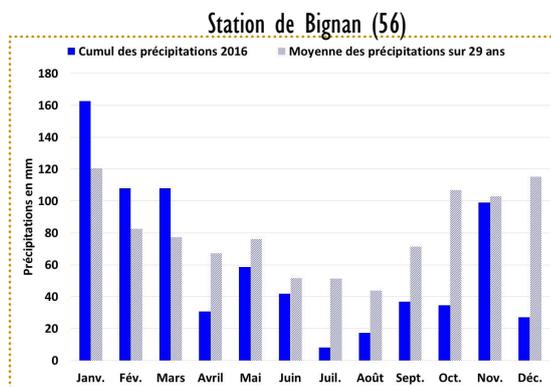
Le second était un prix spécial pour les communes qui sont en zéro phyto sans discontinuer depuis au moins 5 ans. Pour cette dernière catégorie 4 communes ont été récompensées: *Quillac, Lantillac, Saint Vincent sur Oust et Gourhel*.



Focus sur les précipitations



Un bilan pluviométrique particulièrement déficitaire pour l'année 2016.



En 2016, 617.6 mm de pluie sont tombés à Ploërmel. La moyenne annuelle sur 29 ans étant de 749.7 mm, le déficit hydrique est de 132.1 mm

En 2016, 732.2 mm de pluie sont tombés à Bignan. La moyenne annuelle sur 29 ans étant de 967.7 mm, le déficit hydrique est de 234.5 mm

Agenda

Le 1 février 2017, Intervention du SMGBO au lycée agricole de Merdrignac

Le 2 février 2017, Réunion de la commission finance du SMGBO

Le 3 février 2017, Réunion du comité technique du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du Ninian

Le 6 février 2017, Comité de pilotage du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de l'Arz (étude préalable)

Le 8 février 2017, comité syndical du SMGBO

Le 15 février 2017, Réunion GEMAPI du SAGE Vilaine en présence des préfets du Morbihan, d'Ille et Vilaine et de Loire Atlantique.

Le 3 mars 2017, Comité de pilotage « suivi des inventaires cours d'eau de l'Arz et de la Claie »

Le 6 mars 2017, Participation du Préfet du Morbihan à la réunion bilan du captage de la Herbinaye

Le 7 et 8 mars 2017, Formation « terrains de sports engazonnés » à destination des agents et élus des collectivités, le SMGBO organise cette formation à Campénéac

Le 9 mars 2017, Conférence régionale de l'environnement à St Malo, organisée par le CRB.

Le 15 mars 2017, Comité syndical du SMGBO

~ Du 20 au 30 mars 2017, semaine sans pesticides ~

Du 24 mars 2017, Forum annuel à destination des collectivités du territoire

Journée internationale des forêts 2017

Participez au 1er programme citoyen autour de la forêt et du bois

Vous êtes une collectivité, un professionnel de la filière forêt-bois, un particulier ou une école, vous pouvez bénéficier de plants d'arbres ou d'animations gratuites si vous vous inscrivez sur:

- Site internet "journée internationale des forêts": [cliquez ici](#)
- Pour les scolaires, avant le 21 février 2017: [Cliquez ici](#)
- Pour les collectivités, avant le 12 mars 2017: [Cliquez ici](#)